

Apparition du 13 juin 1929 à Tuy : La demande de Notre Seigneur Jésus-Christ – La consécration de la Russie

Publié le 1 janvier 2000
19 minutes

Sœur Lucie obtint de ses supérieures l'autorisation de faire chaque semaine une heure sainte de 23 heures à minuit, dans la nuit du jeudi au vendredi.

« Me trouvant seule une nuit, je m'agenouillai près de la balustrade, au milieu de la chapelle, pour réciter, prosternée, les prières de l'Ange. Me sentant fatiguée, je me relevai et continuai à les réciter les bras en croix. La seule lumière était celle de la lampe [du sanctuaire]. Soudain, toute la chapelle s'éclaira d'une lumière surnaturelle et, sur l'autel, apparut une croix de lumière qui s'élevait jusqu'au plafond. Dans une lumière plus claire, on voyait sur la partie supérieure de la croix, une face d'homme, avec un corps jusqu'à la ceinture ; sur sa poitrine une colombe, également lumineuse, et cloué à la croix, le corps d'un autre homme. Un peu en dessous de la ceinture (de celui-ci), suspendu en l'air, on voyait un calice et une grande hostie sur laquelle tombaient quelques gouttes de sang qui coulaient sur les joues du Crucifié et d'une blessure à la poitrine. Coulant sur l'Hostie, ces gouttes tombaient dans le Calice. Sous le bras droit de la Croix se trouvait Notre-Dame avec son Cœur Immaculé dans la main... (C'était Notre-Dame de Fatima avec son Cœur Immaculé,... dans la main gauche... sans épée ni roses, mais avec une couronne d'épines et des flammes...) Sous le bras gauche [de la Croix], de grandes lettres, comme d'une eau cristalline qui aurait coulé au-dessus de l'autel, formaient ces mots : « Grâce et Miséricorde ». Je compris que m'était montré le mystère de la très Sainte Trinité, et je reçus sur ce mystère des lumières qu'il ne m'est pas permis de révéler.

« Ensuite, Notre-Dame me dit : **« Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé, promettant de la sauver par ce moyen. Elles sont si nombreuses les âmes que la justice de Dieu condamne pour des péchés commis contre moi, que je viens demander réparation. Sacrifie-toi à cette intention et prie. »**

« Je rendis compte de cela à mon confesseur, qui m'ordonna d'écrire ce que Notre-Seigneur voulait que l'on fasse. »

Dans les deux lettres qu'elle adressa en mai 1930 au P. Gonçalves, son confesseur, la voyante exprima les demandes du Ciel en unissant étroitement la **dévotion réparatrice des cinq premiers samedis** à la consécration de la Russie : « Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très saints Cœurs de Jésus et de Marie, et si Sa Sainteté promet, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice indiquée ci-dessus. »

Faut-il rappeler, qu'en 1929, la persécution contre l'Église et le mépris le plus total pour Notre Seigneur Jésus-Christ avaient conduit les communistes à fermer les Églises et à condamner toutes pratiques de la religion...! De plus, les « erreurs » du communisme, qui étaient en passe d'y triompher, menaçaient la paix dans le monde entier. C'est donc, à juste titre, que le Ciel demandait réparation et consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie ; mais le Saint-Siège ne fit rien malgré les insistances de sœur Lucie qui écrivit même une lettre à son confesseur pour lui dire :

« Le Bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux Très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, et si Sa Sainteté le pape promet, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de

la dévotion réparatrice des cinq premiers samedis du mois ».

Hélas, c'était peine perdue... aucun pape ne fera rien !!! Voilà pourquoi, plus tard (en août 1931), le Seigneur se plaignant, dit : « ***Ils n'ont pas voulu écouter ma demande. Comme le roi de France, ils s'en repentiront, et ils le feront, mais ce sera tard . La Russie aura déjà répandu ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église : le Saint-Père aura beaucoup à souffrir*** ». (Révélation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à Sœur Lucie, en août 1931, lors d'un séjour de convalescence à Rianjo, une petite ville proche de Pontevedra).

Pourquoi Notre Seigneur fait-il référence au roi de France ? Tout simplement parce qu'en 1689, Jésus-Christ se révéla à sainte Marguerite-Marie en ces termes : « ***Fait savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur (donc, au roi Louis XIV) que, comme sa naissance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites de ma sainte Enfance, de même il obtiendra sa naissance de gloire éternelle par sa consécration à mon Cœur adorable. Mon Cœur veut régner dans son palais, être peint sur ses étendards et gravé dans ses armes pour les rendre victorieuses de tous ses ennemis et de tous ceux de la sainte Église. Mon Père veut se servir du roi pour l'exécution de Son dessein, qui est la construction d'un édifice public où serait placé le tableau de mon Cœur pour y recevoir les hommages de toute la France*** ».

Notre Seigneur promettait donc à la France, Sa « *filles aînée*, comme Il l'appelait, sa toute puissante protection moyennant trois choses :

1 - Mettre Son Sacré Cœur sur les armes du roi et les étendards de la France ;

2 - Lui élever une Église nationale ;

3- Que dans cette Église la France Lui soit solennellement consacrée par son souverain.

Louis XIV ne répondit à aucun des désirs de Notre Seigneur. On ne sut jamais s'il méprisa les avis de l'humble Marguerite-Marie, la voyante, en refusant de croire à ses révélations, ou si l'église et les personnes choisies pour lui rapporter les demandes du divin Maître n'attachèrent pas assez d'importance aux apparitions de Paray-le-Monial pour le lui en parler.

Quelle qu'ait été l'infidélité des hommes, il demeure évident que Notre Seigneur Jésus-Christ s'est servi de Marguerite-Marie pour donner Son Cœur à la France, et, par la France, à l'Église et au monde. Si Louis XIV aurait consacré la France au Sacré-Cœur, elle aurait été certainement sauvée des attaques de la franc-maçonnerie qui, dans l'ombre, préparait déjà la Révolution de 1789 et toutes celles qui suivirent.

En effet, n'est-il pas frappant de rapprocher ces deux dates :

- 17 juin 1689 : Message resté sans réponse de Notre Seigneur Jésus-Christ à Louis XIV ;

- 17 juin 1789 : Le tiers état insurgé se proclame Assemblée constituante et emporte dans le sang et la terreur la Monarchie française.

Quant à l'ordre des jésuites qui avait été spécialement choisi pour répandre la dévotion envers le Sacré-Cœur et transmettre à Louis XIV ses grands desseins, via le R.P de la Chaise s.j., il fut supprimé au Portugal en 1759, en France en 1764, et en Espagne en 1767. De plus, il fut dissous par le Pape Clément XIV lui-même en 1773.

Il faut aussi se rappeler que Louis XIV, dont le règne avait été jusque-là si heureux et si glorieux, vit, dès lors, la victoire abandonner ses armées et les deuils les plus cruels décimer sa famille : de 1708 à 1712 moururent son fils (le Grand Dauphin), ses petits-fils (le duc de Bourgogne et le duc de Berry), la duchesse de Bourgogne qu'il aimait particulièrement, et son arrière petit-fils le duc de Bretagne. Ainsi, en moins de quatre ans, le roi Louis XIV perdit ses trois successeurs ; la France ses trois dauphins !.

Si Louis XIV et ses successeurs n'exécutèrent pas les ordres divins ; et s'il est impossible d'espérer que les hommes actuellement au pouvoir s'y conforment davantage, il appartient aux catholiques français de demander la consécration de la France. En effet, si une partie des désirs de Notre Seigneur a été réalisé (Élever une église nationale : celle du Sacré-Cœur de Montmartre), il n'en est pas de même pour les autres demandes : consécration de la France, par ses dirigeants, au Sacré-Cœur de Jésus, et mettre ce Sacré-Cœur sur les étendards.

Si le Pape ne consacre pas la Russie au Cœur Immaculé de Jésus et de Marie (et par la

même occasion révèle au monde le troisième secret de Fatima), il est à craindre que Dieu frappe Son Église du même châtiment qu'il réserva en 1789 à la monarchie française !

Déjà, le 13 juillet 1917 à Fatima, Notre-Dame avait dit clairement : « **La guerre (celle de 1914-1918) va finir ; mais si l'on ne cesse d'offenser Dieu, sous le règne de Pie XI, en commencera une autre pire** ». Peut-on être plus clair que ça ? (en 1917, le pape était Benoît XV, et seule la Sainte Vierge savait que le châtiment arriverait si sous le règne de Pie XI on ne répondait pas à Sa demande). Or, rien n'a été fait pour écouter les demandes de Notre-Dame ! Sœur Lucie écrivit à son ancien confesseur une lettre qui est empreinte d'une double angoisse, celle de ne pas pouvoir encore atteindre le Saint-Père et celle de voir la menace de guerre se préciser : « *Notre-Dame a promis que le fléau de la guerre sera retardé si l'on pratique cette dévotion [des premiers samedis]. Elle dit que nous verrions bien que le châtiment s'éloignerait à mesure que l'on ferait effort pour la propager. Mais je crains que nous ne puissions faire plus que nous faisons, et que Dieu, peu satisfait, ne retire le bras de sa miséricorde et laisse dévaster le monde par ce châtiment qui sera horrible, horrible comme jamais.* »

Le Père Aparicio qui connu la religieuse pendant douze ans, commenta : « *Les mots soulignés l'ont été par Lucie. J'ai été impressionné par la manière dont elle affirme et pronostique les événements. Elle ne doute pas elle parle comme si elle voyait l'avenir je pense que Notre-Dame le lui a montré.* » et, en effet, en 1939, sous le règne de Pie XI précisément, la seconde guerre mondiale éclatait... et tout le monde sait qu'elle fut pire que la première !.

La Sainte Vierge ajouta dans son message du 13 juillet : « *Quand vous verrez une nuit illuminée par une lumière inconnue, sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne qu'Il va punir le monde de ses crimes par la guerre* ». Et bien, dans la nuit du 25 au 26 janvier 1938, de 21 heures jusqu'à deux heures du matin, les cieux furent remplis d'un étrange et terrible feu, de couleur cramoisie. Les savants « prétendirent » que c'était une aurore boréale d'une splendeur inaccoutumée. Pourtant, à la connaissance du message de la Sainte Vierge, ces phénomènes étaient très révélateurs pour ce qui allait se passer quelques jours plus tard à peine :

- **4 février 1938** : Hitler prend personnellement en main la direction de l'armée allemande.

- **12 février 1938** : Hitler entre sans aucune résistance en Autriche. et tout ira ainsi crescendo en châtiment du mépris des demandes du Ciel.

Le 6 février 1939, sœur Lucie, dans une lettre à Mgr José da Silva, le pria d'écrire de nouveau au Saint Père. Voici les principaux passages de cette lettre : « *Dans une communication intime, Notre-Seigneur m'a fait connaître que le moment de grâce dont il m'avait parlé en mai 1938 allait finir. La guerre, avec toutes les horreurs qui l'accompagnent commencera bientôt. [...] Les nations qui souffriront le plus sont celles qui ont tenté de détruire le règne de Dieu. [...] Il promet une protection spéciale au Portugal à cause de la consécration que les évêques en ont faite au Cœur immaculé de Marie ; ce pays souffrira un peu de la guerre, laquelle se terminera lorsque la justice de Dieu sera apaisée.* »

Des diverses lettres que sœur Lucie adressa à Mgr da Silva afin qu'il insiste auprès du Saint Père pour obtenir l'acte de consécration, nous extrayons ces lignes où elle exprime son espérance : « *Le Saint Père accomplira cet acte comme tant nous le désirons. [...] Nous aurons à attendre quelque temps, mais tout tournera à la gloire de notre Bon Dieu et de notre tant chère Mère de Dieu.* » (27 octobre 1940).

Elle insistait aussi auprès de son ancien confesseur, le Père Aparicio. Le 18 octobre 1940, la guerre annoncée comme « horrible, horrible » durait depuis un an ; sœur Lucie écrivait de nouveau au bon Père : « *Je souhaite qu'il plaise à Notre-Seigneur qu'il se trouve quelqu'un pour s'intéresser auprès de son Vicaire sur terre à la réalisation de ses désirs ; mais le Saint Père ne le fera pas tout de suite. Il doute de la réalité (de ma mission) et il a raison. Notre bon Dieu pourrait montrer par quelque prodige que c'est lui qui le demande. Mais il utilise ce délai pour exercer sa justice sur le monde coupable de tant de crimes et le préparer à un retour plus complet au Seigneur. La preuve qu'il nous donne, c'est la protection du saint Cœur de Marie sur le Portugal en regard de la consécration qui lui en a été faite.* »

Ayant rappelé le fléau de la guerre civile espagnole, sœur Lucie ajoute : « *Tout cela nous serait arrivé pareillement si nos Prélats n'avaient pas fait attention à la demande de notre Dieu et imploré de tout cœur sa miséricorde et la protection du Cœur immaculé de notre bonne Mère du Ciel. Mais il faut continuer de prier ; c'est pourquoi, je crois, il serait bon d'inculquer (aux fidèles) une grande confiance dans la miséricorde du bon Dieu et dans la protection du Cœur immaculé de Marie, et aussi la nécessité de la prière accompagnée de sacrifices, surtout de celui qui est nécessaire pour éviter le péché. C'est la demande de notre bonne Mère du Ciel, sortie de son Cœur immaculé dès 1917, avec une tristesse et une tendresse profonde : « Qu'on n'offense plus Notre-Seigneur qui est déjà trop offensé ! » Quel dommage que cette parole ne soit pas bien méditée et qu'on n'en mesure pas toute la portée ! »*

Sur le conseil du bon Jésuite, le 2 décembre 1940, sœur Lucie ose s'adresser directement au nouveau Pape Pie XII :

« Humblement prosternée aux pieds de Votre Sainteté, je viens dernière brebis du troupeau confié à la garde de Votre Sainteté, pour lui ouvrir mon cœur filial par ordre de mon directeur spirituel.

« Je suis l'unique survivante des enfants auxquels Notre-Dame daigna apparaître à Fatima (Portugal) les jours 13 de mai à octobre 1917 [...]

« Je viens, Saint Père, renouveler une demande qui fut déjà diverses fois portée auprès de Votre Sainteté [...]

« La demande est de Nôtre-Seigneur et de notre bonne Mère du Ciel [...] (*Ici Sœur Lucie raconte l'apparition du 13 juillet 1917, puis celle de 1926 que nous venons de rappeler. Elle ajoute* □

« J'exposai la demande de Notre-Dame à mon confesseur, lequel s'occupa, par quelques démarches, à la faire réaliser ; mais seulement le 13 septembre 1939, Son Excellence Révérendissime Mgr l'Évêque de Leiria daigna rendre publique à Fatima cette demande de Notre-Dame. Je choisis ce moment, Très Saint Père, pour prier Votre Sainteté qu'elle daigne la bénir et étendre au monde entier cette dévotion. » « En 1929, par le moyen d'une autre apparition, Notre-Dame demanda la consécration de la Russie à son Cœur immaculé, promettant par ce moyen d'empêcher la propagation de ses erreurs et sa conversion.

« Cette communication se fit ainsi. J'avais obtenu de mes supérieures et de mon confesseur de faire l'heure sainte de onze heures à minuit, entre chaque jeudi et chaque vendredi.

« Une nuit, il y avait seulement la lumière de l'unique lampe du sanctuaire [...] Tout à coup une lumière surnaturelle illumina toute la chapelle et sur l'autel apparut une croix de lumière qui arrivait jusqu'au plafond. Dans une lumière encore plus claire, on voyait dans la partie supérieure de la croix un visage humain avec le corps jusqu'à la ceinture (le Père), sur la poitrine une colombe (l'Esprit-Saint), et, cloué sur la croix, le corps d'un autre homme (le Fils).

« Un peu en-dessous de la ceinture, on voyait, suspendus en l'air, un calice et une grande hostie sur laquelle tombaient quelques gouttes de sang qui roulaient sur les joues du Crucifié et aussi d'une blessure de la poitrine.

« Sur le bras droit de la croix, il y avait Notre-Dame [...] (C'était Notre-Dame de Fatima avec son Cœur immaculé sur sa main gauche, sans épée ni rosés, mais avec une couronne d'épines et des flammes.) Sous le bras gauche de la croix, quelques lettres semblant faites d'eau cristalline, coulant au-dessus de l'autel, formaient ces mots : GRÂCE ET MISÉRICORDE.

« Je compris qu'il m'était montré le mystère de la Très Sainte Trinité, et je reçus sur ce mystère des lumières qu'il ne m'est pas permis de révéler. Ensuite Notre-Dame me dit : « *Il est venu le moment auquel Dieu demande au Saint Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Cœur immaculé, promettant de la sauver par ce moyen* ».

« Passé quelque temps, je rendis compte au confesseur de la demande de Notre-Dame. Sa Révérence employa quelques moyens pour qu'elle se réalisât, agissant de manière qu'elle puisse arriver à la connaissance de Sa Sainteté Pie XI.

« En diverses communications intimes, Notre-Seigneur n'a pas cessé d'insister sur cette demande, promettant dernièrement que si Votre Sainteté daignait faire la consécration du Monde au Cœur immaculé de Marie, avec mention spéciale de la Russie et ordonner que, en union avec Votre Sainteté et en même temps, la fassent aussi tous les Évêques du monde d'abréger les jours de tribulation par lesquels Il a déterminé de punir les nations par la guerre, la famine et diverses persécutions contre la sainte Église et Votre Sainteté. [...]

« Avec le plus grand respect et révérence, j'implore la bénédiction apostolique.

Tuy (Espagne) , 2 décembre 1940. »

En mai 1952, la Sainte Vierge apparaît de nouveau à sœur Lucie, cette fois au carmel de Coïmbre,

en lui disant : « **Fais savoir au Saint-Père que j'attends toujours la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé. Sans cette consécration, la Russie ne pourra se convertir, ni le monde avoir la paix.** »

Le message fut communiqué à Pie XII en juin, et le 7 juillet 1952 le Pape publia la lettre apostolique *Sacro vergente anno*, consacrant la Russie au Cœur Immaculé ; mais cette consécration ne remplissait pas les conditions posées, puisque Pie XII ne faisait aucune allusion à la dévotion réparatrice des cinq premiers samedis du mois et qui devait, elle aussi, contribuer à obtenir de Dieu le miracle de la conversion de la Russie ; mais surtout, il n'avait pas donné l'ordre à tous les évêques du monde catholique de s'unir à lui dans un acte public de réparation et de consécration.

Sœur Lucie écrira à un correspondant : « ..Je vous remercie également de la coupure de journal qui rapporte la consécration de la Russie. **Je suis peinée qu'elle n'ait pas encore été faite comme Notre-Dame l'avait demandée.** Patience !... Espérons que Notre-Dame, comme une bonne Mère, daignera l'accepter. »

En guise de sanctions, dès l'automne 1952, Pie XII fit donner des ordres précis à la hiérarchie pour que l'on ne réclame plus cette consécration de la Russie qu'il voulut que l'on considérât comme faite.

De plus, en 1955, le Pape décida que « *seules les personnes qui avaient déjà rencontré sœur Lucie pourraient la voir de nouveau sans autorisation expresse du Saint-Siège* ». Ainsi surveillée, la voyante fut dès lors presque totalement réduite au silence ; rigueurs qui furent aggravées sous le pontificat des papes suivants, à tel point que même son ancien confesseur et directeur, le Père José Aparicio, un véritable homme de Dieu, ne put obtenir la permission de s'entretenir avec elle, surtout à partir de 1960, date à laquelle le aurait dû être révélé au monde. Une de ses lettres, datée du 7 août 1960, en témoigne : « *Demain ou plus tard, j'irai à Coïmbre. Je ne pourrai pas parler avec sœur Lucie parce qu'elle est recluse. Par ordre du Saint-Office de Rome, elle ne peut communiquer avec personne. L'évêque juge qu'il n'a pas autorité pour laisser parler la sœur.* » A son retour au Brésil, le Père Aparicio précisera à un correspondant : « Je n'ai pu parler avec sœur Lucie parce que Mgr l'archevêque ne pouvait pas donner la permission de la rencontrer. Les conditions d'isolement dans lesquelles elle se trouve ont été imposées par le Saint-Siège. Par conséquent, personne ne peut parler avec elle sans une licence de Rome. Mrg. l'archevêque n'a qu'un nombre très limité de ces licences. » (*Lettre du 24 novembre 1960*).

En 1962, Marie de Freitas, secrétaire internationale de l'Armée bleue, résidant à Fatima, écrivit dans « *L'appel de Notre-Dame* » n° 29, un article sous le titre : « Sœur Lucie... l'invisible » ! « *De plus en plus, notait-elle, les visites à sœur Lucie restent interdites.* » Et elle ajoutait : nombreux sont « *les dignitaires de l'Église, convoqués à Rome pour le concile Vatican II, qui comptaient bien, en traversant Coïmbre, pouvoir s'entretenir un moment avec la voyante de Fatima... Impossible pourtant* ».

Si le Saint-Siège avait pris de telles mesures, c'était certainement pour empêcher la voyante de renouveler à quiconque les déclarations qu'elle avait faites au Père Fuentes, sur troisième Secret.

La consécration de la Russie reste donc encore à faire pour obéir à notre Mère du Ciel. Malgré tout, nous serions insensés et nous pécherions par présomption si nous agissions comme si la promesse qui en découlera après la consécration faite par le pape, en union avec tous les évêques du monde, et dans le triomphe du Cœur Immaculé nous dispensait de tout effort pour la mériter. Lorsque la sainte Vierge demandait aux pasteurs de revenir les treize du mois suivant, elle se devait d'être fidèle au rendez-vous puisqu'Elle ne mettait aucune condition à sa venue. Pareillement, lorsqu'Elle promettait le miracle du 13 octobre, Elle n'y mettait aucune condition. Sa fidélité à ces promesses inconditionnelles nous est simplement une garantie puissante qu'Elle nous obtiendra les grâces de conversion et de paix au moins dans la mesure où de notre côté nous tiendrons compte de ce qu'Elle nous demande.

Suites des apparitions

Jeudi 29 mai 1930 : Les blasphèmes des hommes contre le Cœur Immaculé de Marie